



## **MICRO-CRECHE A SALANS : TRAVAUX ET DEMANDES DE SUBVENTIONS**

La Communauté de Communes Jura Nord souhaite transformer l'ancienne école de Salans en micro-crèche intercommunale (accueil agréé pour 10 enfants de 0 à 3 ans) ; le bâtiment étant adaptable à ce changement de fonction.

A noter que le multi accueil présent sur la commune de Fraisans ne peut satisfaire toutes les demandes (38 demandes pour la rentrée 2017 et 12 équivalents temps pleins disponibles au multi accueil) et la grande majorité des demandes concerne le secteur. La proximité des deux communes n'est donc pas gênante et peut même présenter un avantage dans les liens qui peuvent se créer. Par ailleurs, le projet vise aussi à répondre aux difficultés des familles travaillant en horaires atypiques en proposant une amplitude d'ouverture large.

L'étude sur les adaptations nécessaires au changement de fonction du bâtiment dans un délai court a été accompagnée par l'architecte conseil du CAUE 39 et le service technique Jura Nord.

Elle permet de renseigner les principes d'aménagement et notamment: l'entrée principale( à protéger de la pluie) ; à positionner l'espace de vie ; à organiser la zone de repos (2 chambres); restructurer la zone sanitaire adaptée à la petite enfance, avec espace personnel; réduire les circulations et mettre en communication directe la salle de vie et l'espace repas/office ; inclure une zone cuisine dans l'espace repas ; créer une buanderie ; aménager un bureau de direction sous préau (ossature et bardage bois).

Il s'agit de réaliser des travaux limités, essentiellement de second œuvre (cloison séparative dans l'espace repos ; sol flottant dans salles de classe ; peinture, carrelage ; chauffage & sanitaire ; électricité, signalétique sécurité) et percer un mur porteur d'une nouvelle ouverture entre la salle de vie et l'accès restauration dans l'ancien espace informatique. Et réaliser une végétalisation de la cour et un local « poubelle ». Partie des travaux pourra être réalisée en régie. L'investissement mobilier permettra l'aménagement intérieur (zone cuisine, espace accueil, changes et soins dans la salle de vie, espaces d'activités...).

Le plan de financement est le suivant :

Coût global de l'opération	Montants HT	Financement global du projet	Montants	%
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coût des fondations spéciales - VRD</li> <li>• Coût des travaux</li> <li>• Honoraires</li> <li>• Equipements matériel et mobilier</li> </ul>	<p>0 €</p> <p>45 900€</p> <p>2 500 €</p> <p>54 667 €</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etat</li> <li>Subvention</li> <li>Prêt</li> <li>• Collectivités Locales</li> <li>Subventions</li> <li>Prêt</li> <li>• C.A.F</li> <li>Subvention</li> <li>Prêt</li> <li>• Conseil régional</li> <li>Subvention</li> <li>Prêt</li> <li>• Autres (à préciser)</li> <li>Subvention</li> <li>Prêt</li> <li>• Apport propre de l'œuvre</li> </ul>	<p>82 454 €</p> <p>20 613 €</p>	<p>80</p>
<b>MONTANT HT</b>	<b>103 067 €</b>	<b>MONTANT</b>	<b>103 067 €</b>	
<b>MONTANT TTC</b>	<b>123 680 €</b>			

**A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :**

- adopte l'opération et arrête les modalités de financement ;
- approuve le plan de financement prévisionnel de l'opération ;
- s'engage à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions ;
- sollicite l'aide financière de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) ;
- autorise Monsieur le Président à procéder aux démarches nécessaires pour la mise à disposition du bâtiment de la commune de Salans ;
- autorise Monsieur le Président à signer un bail emphytéotique avec la commune de Salans et à signer tout acte afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme,  
Le Président de JURA NORD,  
Gérome FASSENET



Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 41

Contre : 0

Abstention : 0

Délibération de la Communauté de Communes de JURA NORD  
Conseil Communautaire du 22 mars 2017